

DES DOCUMENTS PEU CONNUS SORTIS DE L'OUBLI

La *Société d'histoire de Fréjus et de sa région* se propose de rééditer certaines études ou documents d'histoire ayant trait à notre proche région, peu accessibles ou simplement oubliés.

Dans le cas où les droits sur la propriété intellectuelle ne sont pas éteints, une autorisation écrite des ayants droit (s'il en existe) sera requise.

Dans cette optique, Daniel Brentchaloff nous a proposé de publier cette année une lettre adressée en 1834 à *l'Annuaire du Var* par un correspondant anonyme, concernant la découverte de vestiges de la villa gallo-romaine dite de la pointe de la rade, à Saint-Raphaël.

« Au chapitre des antiquités de Saint-Raphaël, seuls sont connus au début du XIX^e siècle “les restes d'un carré en bâtisse” (Anonyme, Annuaire du Var, 1820) situés au bord de la mer à la pointe rocheuse du Veillat. L'information est empruntée à J. F. Girardin qui signale vers 1754 “un bain taillé dans le roc de la mer” ; note reprise en 1774 par J. de Camelin précisant : “[...] que les Gens du Pays nomment la baigne de St. Rapheau”. Il s'agit en fait d'un vivier d'eau de mer dépendant d'un important établissement romain tout proche.

De nouvelles découvertes se produiront dans les parages en 1829 et les années suivantes, relatées par le seul correspondant anonyme (Alphonse Denis) de l'Annuaire du Var en 1834 : “une dissertation forte de preuves et de raisonnemens” écrira M. Sénéquier en 1836, sans donner sa source.

Sous forme de correspondance, la relation détaillée d'A. Denis rend compte de ses observations personnelles sur le terrain. Il est en réalité le premier découvreur des tombes et des substructions de ce qui deviendra, un siècle plus tard, “la villa gallo-romaine de la pointe de la Rade” (A. Donnadiou, J. Vadon, Draguignan, 1931). Il est aussi le premier à signaler – sans trop comprendre – l'aqueduc et les deux citernes (Aubenas n'en décrit qu'une) de l'aiguade côtière de Saint-Raphaël.

De 1880 (Aubenas, 1881) à 1958 (Gallia, 1960), les traces archéologiques de l'époque romaine dans ce quartier ne cesseront de s'ajouter ; cependant aucun rapport, volontairement ou non, ne fait allusion aux découvertes de l'anonyme de 1834. Les cartes archéologiques officielles de 1932 (F. O. R., bâclée) et de 1999 (CAG 83-2, superficielle) les ignorent superbement. Il y a dans cette dernière recension assez d'erreurs grossières et d'approximations pour la tenir provisoirement à l'écart. »

Daniel Brentchaloff

Nous reproduisons ci-dessous le texte paru dans *l'Annuaire du département du Var*, Draguignan, 1834, p. 32-41, en respectant la typographie de l'époque.

Antiquités

HUITIÈME ARTICLE

Lettre à M. le Rédacteur de l'Annuaire du Var.

Monsieur,

Une excellente notice des carrières de porphyre bleu turquin, exploitées autrefois par les romains aux environs de Fréjus, a été insérée dans votre annuaire de 1830. Si l'auteurⁱ avait eu moins à cœur de flatter l'amour propre Fréjusien, il eut appris à vos nombreux lecteurs qu'elles sont

i M. Texier (note de l'auteur).

situées dans la commune de Saint-Raphaël. C'était justice, et puis il aurait aplani les voies à l'intelligence des quelques lignes que je vous adresse. Mais c'est un malheur d'être petit ! On est en butte aux caprices et sujet à l'oubli. La république avait débaptisé ce village pour lui donner le nom quelque peu grec de *Barathon*, qui n'est tout bonnement que le sobriquet d'un tambour, mort glorieusement dans les rangs de l'armée républicaine et originaire de Saint-Raphaël. Napoléon, à son retour d'Égypte, ne l'aperçut point et y débarqua comme sur une côte inhabitée, en dehors des lois sanitaires.

Le pays en vaut pourtant un autre. Considérez les opérations du commerce qui s'y font ; demandez aux gourmets de l'arrondissement qui en tirent les plus chères délices de leurs tables, aux nombreux pêcheurs gênois qui y viennent annuellement doubler leurs épargnes, aux curieux ingénus de la Haute-Provence qui y *viennent voir la mer*. D'ailleurs cette Commune voit s'accroître, chaque jour, sa population et son industrie... Mais j'oubliais que le Saint-Raphaël de nos jours n'est pour rien dans cette dissertation.

Une tradition dont je ne connais certainement, ni ne conteste les titres, attribue aux templiers, la fondation de ce village. Les pans de ses vieux remparts qui lui donnent un si triste aspect du côté de l'ouest, et la masse solide de la paroisse toute en pierres de taille, sont une preuve de la piété et de la puissance des fondateurs. Je laisse aux érudits le soin d'éclaircir ce point historique. Il me suffit de leur indiquer, comme pièces à l'appui, deux morceaux de marbre sculptés à *la bonne* et scellés dans le mur extérieur de deux des maisons les plus anciennement bâties. La première représente un évêque en mitre. On lit au bas : SANT.... L'inscription est inachevée, le morceau ayant été brisé. L'autre marbre porte un *petit monstre fort hideux*, qu'il faut pourtant tenir pour un St.-Raphaël, et conserve la légende suivante : MARTINUS FECIT FIERI. AN. D. 1237.

C'est bien vers cette époque qu'on bâtissait, dans les domaines des soldats du temple, les églises du genre de celle-ci ; on en retrouve le type dans un aspect sombre, favorable au recueillement religieux. L'église de Saint-Raphaël est surtout jolie pour le dessinateur, aujourd'hui que le temps a passé ses couleurs sur l'édifice, et que dans l'intervalle des pierres déjointes croissent l'*antirrhinum* et les giroflées jaunes.

Au reste, ce ne sont point encore ces antiquités-là dont je veux entretenir vos lecteurs.

Les constructions du village actuel de Saint-Raphaël ne sont point romaines. Je ne m'en étonne aucunement. Comment auraient pu survivre quelques établissements isolés, au bord de la mer, lorsque s'écroulait sous le marteau des sarrasins de la Garde-Freinet la ville puissante de Jules-César ? Nul doute pourtant que les romains de Fréjus ne se soient répandus dans la direction de mon village. J'y ai cherché la trace de leurs pas, et je crois y avoir trouvé leurs tombeaux. Telle est du moins l'opinion dans laquelle je me suis confirmé par les découvertes que j'ai pu faire.

Au bord de la mer, à l'est du quartier appelé La Marine, existe une esplanade spacieuse, offrant un emplacement à bâtir des plus agréables, à l'abri surtout des sables mouvants qui désolent les habitations construites, non loin de là ; les fondateurs auraient dû, sous tous les rapports, le préférer à la position où ils s'établirent. On suppose naturellement que par respect des tombeaux, ils craignirent de toucher à ce sol, de fouler ce champ de repos : c'est là que dorment sans doute les premiers habitants de cette contrée, gaulois, grecs ou romains, au bruit monotone des vagues qui viennent expirer tout auprès, au pied d'une petite batterie, après avoir long temps roulé sur d'immenses rescifs.

Une mosaïque en marbre fut ma première trouvaille. Du marbre en cet endroit désolé !!! Je m'étonnai ; j'en réunis des pièces nombreuses : c'étaient des carrés, des triangles, des losanges en marbre blanc-veiné, marbre vert et en porphyre.

De vastes pans de maçonnerie indestructible gisaient çà et là dans le sable, baignés par les flots ; les coups redoublés des vagues en ont détruit la base, en rongant les rochers de grès noir qui la supportaient : ils appartenaient au mur épais qui règne encore sur une assez grande étendue, destiné à protéger l'endroit contre les envahissements de la mer. L'entrée d'un souterrain de construction romaine est à côté¹. Je cherchai long-temps le mot de l'énigme. Enfin, sous une vaste brique rouge, faisant saillie dans la partie où le grand mur a cessé d'exister, je découvris... un squelette recouvert de trois autres briques de 14 à 15 pouces chacune. Ce fut le premier trait de lumière ; je m'emparai du crâne, cherchant avidement l'obole pour l'avidé Caron. Des enfans plus heureux trouvèrent, quelques jours après, la pièce de monnaie qui m'était due.

Mon aventure se répandit ; on parla de mon squelette et de la mosaïque. Alors, il me fut raconté que le soc de la charrue, creusant le champ en question, heurte souvent contre des masses solides et retentissantes, et qu'un tombeau y avait été découvert il y a peu d'années. Les curieux en retrouveront les décombres entassés.

Dans l'hiver de 1829, comme on avait besoin de terre végétale pour une plantation communale, on creusa dans les restes d'un vieil édifice à côté de la petite batterie. On découvrit un large canal, des mosaïques grossières en chaux-vive concassée, et, ô prodige ! nous y recueillîmes de grandes pièces de beau marbre bien poli, des monnaies en cuivre à l'effigie de Julia-Augusta, de C. Tib. Nero, etc.ⁱⁱ, des éclats de pots de terre rouge et de petits vases en matière transparente, ressemblant à du verre.

Qui m'expliquera comment ces marbres si nombreux, tous de couleur foncée, ces pièces de monnaie, ces débris de vases et des ossemens épars se rencontraient pêle-mêle parmi les décombres d'un édifice souterrain ? Voici les motifs qui m'ont amené à placer en ce lieu les tombeaux des habitans de Fréjus d'autrefois.

Les romains mettaient la plus haute importance à conserver les restes de leurs aïeux, souhaitant pour eux-mêmes comme un grand bonheur, que leur propre cendre n'en fut pas séparée. « C'est un avantage précieux, dit Cicéron, de partager le tombeau de nos pères, de dormir dans le même tombeau, après avoir participé aux mêmes mystères. » ce noble désir les portait à préparer, durant leur vie, à orner le dernier asyle qu'ils destinaient à leur dépouille mortelle : rien de plus commun dans les vieux monumens que l'inscription tumulaire : *vivus* ou *viva sibi fecit*². Bien plus, les maisons nobles ou riches comptaient ordinairement parmi leurs plus chères possessions, un tombeau de famille dont un contemporain nous a laissé la description. « Il était ordinairement de forme carrée, souterrain, voûté, orné de marbres et de marquetteries. Tout au tour, dans l'épaisseur des murailles, régnaient des compartimens appelés *Capuli, Arcae*³, où les urnes ossuaires étaient renfermées deux-à-deux. » Lorsque les tombeaux étaient communs, destinés à effacer les distinctions et à recevoir les nobles cendres à côté des cendres vulgaires, c'étaient des tours à plusieurs étages bâties en des lieux apparens. On en voit une à Saint-Rémy, et deux de ces tours funéraires ont été récemment démolies à Aix.

Autant qu'on peut asseoir un jugement sur une ruine informe, les restes de l'édifice dont j'ai parlé, annoncent la pièce inférieure et souterraine d'une de ces tours. Marbres, monnaies, débris de vases lacrymatoires, divisions dans les murs, est-ce là une indication suffisante ? Ce pourrait n'être aussi qu'un tombeau de famille ; les caractères lui en conviendraient assez, si la situation au bord de la mer, à l'entrée du canal du port de Fréjus, si mon squelette, mes marbres, si le retentissement du sol ne promettaient davantage. Personne n'ignore d'ailleurs que, chez les grecs et les romains, on ensevelissait souvent les morts fameux au bord de la

ii Elles sont au nombre de 8 ou 9, conservées par M. le chevalier d'Agay (note de l'auteur).

mer. Pourquoi les morts ordinaires n'y auraient-ils point trouvé un lieu de repos, lorsqu'il était si facile de le leur accorder ? Ceux-ci reposaient plus ordinairement à l'entrée des villes, le long des chemins publics, et pourtant, bien que l'on connaisse aux environs de Fréjus la direction de la voie romaine, et que cette partie du terroir soit bien cultivée, on n'y a jamais retrouvé que quelque tombeau solitaire.

Une difficulté qu'on ne manquera pas de me faire, est tirée de la distance des lieux (trois-quarts d'heure). J'avoue que la voie de terre serait longue ; mais le canal avait sa naissance au pied de l'esplanade que j'ai décrite, et peu d'instans suffisaient pour s'y rendre par eau. Les mœurs, moitié grecques, moitié égyptiennes des premiers habitans de cette côte de la Méditerranée s'accordent beaucoup mieux avec la dernière explication : on n'y avait pas oublié les souvenirs classiques du styx et de la barque de Caron.

Si les tombeaux des vieux romains de Fréjus se retrouvent en ce lieu, on pourra, enfin, indiquer l'usage des deux grands réservoirs, dont les restes, habituellement envahis par la mer, ne sont à sec que durant les basses eaux. Ils recevaient, au moyen d'un conduit découvert en 1829, les eaux pluviales ramassées en deux autres réservoirs encore existans dans le vallon de Notre-Dame, au nord-est du village. Ceux-ci sont soutenus par de solides éperons ; leur masse énorme porterait à croire que ce n'est pas un particulier qui les fit construire. Ne seraient-ce pas ici les *Puticuli* des exquilies de Fréjus⁴ ?

Je passe sous silence quelques autres considérations moins importantes. J'ai remarqué en général que l'endroit est de ceux où les anciens aimaient à élever leurs *Tumulus* et les *monumentum*. Ici le romain, porté sur sa trirème, saluait ses morts chéris en passant près de leur cendre ; il les y saluait encore les apercevant du haut de sa demeure dans la cité : ses regards étaient sans cesse ramenés vers ce lieu, qui conserve encore aujourd'hui, dans sa désolation, un je ne sais quoi qui fait penser aux morts et pousse à la mélancolie.

Une autre remarque que j'aurais pu faire encore à l'appui de mon opinion, c'est que la contrée est sous l'invocation de l'Archange Saint-Raphaël. Ainsi l'aura voulu, sans doute, la religion des nobles templiers, de cette milice qui cherchait à sa valeur, des protecteurs et des modèles dans le ciel⁵. Mais ne pourrait-on pas juger aussi qu'ils n'ont fait qu'adopter une pensée religieuse, adoptée avant eux en ce lieu ; que substituer un souvenir chrétien aux souvenirs mythologiques, le culte d'un messager de Dieu à celui d'un messager fabuleux : et puisque à Rome un Jupiter capitolin a cédé ses autels à St.-Pierre, au prince des apôtres ; puisque à Paris Saint-Michel a chassé Mercure, ce même Mercure conducteur des âmes au palais de Pluton, n'aurait-il pas ici été banni de son temple, par un Saint-Raphaël, un autre chef de la milice du vrai Dieu ?

(Janvier 1834)

NDLR (DB)

- 1 Émissaire de l'aqueduc découvert en 1829 (lire plus bas) et muré quelques années après. A. Ortolan en fait « un souterrain allant de l'Eglise au bord de la mer » (*Saint-Raphaël en Provence*, 1888).
- 2 Traduction : « a fait pour soi de son vivant ».
- 3 Enfeus (niches) dans les tours à *columbaria*, comme celles de la Tourrache de Fréjus.
- 4 Puits-citernes comparés à ceux du mont Esquilin de Rome (quartier des *Esquiliae*).
- 5 Le vocable de Saint-Raphaël (1043) est antérieur de plus d'un siècle aux premières maisons templières en Provence.